

INSCRIPTION GARDERIE mai 2018

Mairie de La Bastide des Jourdans • ☎ : 04.90.77.81.04

ENFANT (Nom Prénom et classe)
ENFANT (Nom Prénom et classe)
ENFANT (Nom Prénom et classe)
L'inscription de la garderie se fait mensuellement entre le 1er et le 15 de chaque mois pour la période suivante. Toute heure réservée ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur) Pour tout les changements justifiés (Voir règlement intérieur)

Veuillez cocher les heures où vos enfants resteront à la garderie

JOURS	lundi-mardi- jeudi-vendredi 7h30 à 8h30	mercredi 7h30 à 9h15	lundi-mardi- jeudi-vendredi 16h00 à 16h30	lundi-mardi- jeudi-vendredi 16h00 à 17h30	lundi-mardi- jeudi-vendredi 16h00 à 18h30
lundi 07 mai					
mardi 08 mai	Férié				
mercredi 09 mai					
jeudi 10 mai	Férié				
vendredi 11 mai					
lundi 14 mai					
mardi 15 mai					
mercredi 16 mai					
jeudi 17 mai					
vendredi 18 mai					
lundi 21 mai	Férié				
mardi 22 mai					
mercredi 23 mai					
jeudi 24 mai					
vendredi 25 mai					
lundi 28 mai					
mardi 29 mai					
mercredi 30 mai					
jeudi 31 mai					
Nombre d'heures					
Tarifs					
Montant total à régler à réception de					

Tarifs :

- ✓ 2.00€ le matin
- ✓ 1.00€ de 16h00 à 16h30
- ✓ 3.00€ de 16h00 à 17h30
- ✓ 4.00€ de 16h00 à 18h30

Déposer en Mairie le :

Possibilité par Fax ou mail

Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : bastidedesj@orange.fr

Site internet : bastidedesjourdans.com